

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR :
Date dépôt en préfecture : 17 JAN. 2026
Date affichage : 17 JAN. 2026
Date notification :
Date publication :
ASSEMBLEES-CONSEIL MUNICIPAL

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
A-G	2026	01	007

ARRETE MUNICIPAL

SERVICE/DIRECTION :
Prévention des risques /
Direction Générale des
Services Techniques

OBJET : Arrêté municipal portant interdiction de pénétrer dans les logements en rez-de-chaussée et premier étage propriétés de la SCI MGL sur l'immeuble sis 11 rue Anatole France à Nîmes (Parcelle cadastrée HA0090).

Le MAIRE de la VILLE DE NIMES

Vu les articles L. 2212-1 et L.2212-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 2131-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 742-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure ;

Vu l'article R. 610-5 du Code pénal ;

Vu la procédure de mise en sécurité d'urgence engagée sur l'immeuble sis 09 rue Anatole France à Nîmes (Parcelle Cadastree HA0089)

Vu le rapport établi par monsieur Saïd ABOUFARES, Inspecteur de salubrité au service Prévention des Risques de la ville de Nîmes en date du 23 décembre 2025, constatant l'effondrement en partie haute d'un mur à double parement de l'immeuble sis 09 rue Anatole France à Nîmes (parcelle cadastrée HA0089) sur la toiture de l'immeuble sis 11 rue Anatole France à Nîmes (Parcelle cadastrée HA0090).

Considérant l'effondrement partiel d'un mur à double parement de l'immeuble sis 09 rue Anatole France, présente un risque pour les occupants de l'immeuble sis 11 rue anatole France se trouvant dans la zone exposée.

Considérant que dans l'attente de la réalisation de travaux de sécurisation, afin de garantir la sécurité publique qui est gravement menacée, il y a lieu d'interdire l'accès aux logements sis 11 rue Anatole France à Nîmes (parcelle cadastrée HA0090) positionnés au droit du mur à double parement de l'immeuble sis 09 rue Anatole France à Nîmes.

OBJET : Arrêté municipal portant interdiction de pénétrer dans les logements en rez-de-chaussée et premier étage propriétés de la SCI MGL sur l'immeuble sis 11 rue Anatole France à Nîmes (Parcelle cadastrée HA0090).

ARRETE

Article 1 :

Il est ordonné l'interdiction de pénétrer à toutes personnes, y compris le(s) propriétaire(s), leurs ayants droits ou les locataires, à l'exception de celles dûment missionnées pour suivre l'évolution des désordres et/ou chargées de mettre en œuvre les mesures propres à y remédier, dans les logements de l'immeuble sis 11 rue Anatole France à Nîmes directement exposés au risque généré par l'immeuble sis 09 rue Anatole France à Nîmes, à savoir :

- le logement occupé par Madame BERGEON Emma Lea, situé en rez-de-chaussée gauche ;
- le logement occupé par Monsieur GAZAOUI Mamady, situé premier étage droite.

Les appartements sont propriétés de la SCI MGL sise 64 route de Montpellier 30540 Milhaud, représentée par Monsieur Lambert et dont la gestion est assurée par l'agence « Grand Nîmes » 20 place Jean Robert 30000 Nîmes.

Article 2 :

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Le propriétaire de l'immeuble sis 11 rue Anatole France à Nîmes, ou ses ayants-droits, est tenu de mettre en œuvre les mesures nécessaires permettant d'interdire l'accès aux zones mentionnées à l'article 1.

Cette interdiction est maintenue tant que les mesures mettant fin aux risques encourus n'auront pas été réalisées.

Article 3 :

La mainlevée du présent arrêté sera ordonnée lorsque les travaux permettant de sécuriser le mur à double parement dégradé situé en partie haute de l'immeuble sis 09 rue Anatole France à Nîmes auront été réalisés et lorsqu'un homme de l'art ou un expert en bâtiment aura, par écrit, attesté de l'absence de risques pour la sécurité publique et celle des occupants des appartements sis 11 rue Anatole France à Nîmes positionnés au droit du mur dégradé.

Article 4:

Le présent arrêté est notifié au propriétaire des logements mentionnés à l'article 1 du présent arrêté et au gestionnaire des biens, à savoir :

- SCI MGL sise 64 route de Montpellier 30540 Milhaud,
- Agence « Grand Nîmes », sise 20 place Jean Robert 30000 Nîmes.

Il est transmis aux locataires des appartements frappés du présent arrêté, à savoir :

- Madame Bergeon Emma Léa , 11 rue Anatole France à Nîmes,
- Monsieur Gazaoui Mamdy, 11 rue Anatole France à Nîmes.

Il fait l'objet d'un affichage en Mairie et sur la façade de l'immeuble.

OBJET : Arrêté municipal portant interdiction de pénétrer dans les logements en rez-de-chaussée et premier étage, propriété de la SCI MGL, de l'immeuble sis 11 rue Anatole France à Nîmes (Parcelle cadastrée HA0090).

Article 5 :

Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Préfet du département du Gard.

Article 6 :

- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Gard,
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Gard,
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Nîmes,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale de Nîmes,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Nîmes le, **12 JAN. 2026**

Pour le Maire et par délégation,

Richard SCHIEVEN



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Schieven', written over a blue official stamp. The stamp is rectangular and contains the text 'NÎMES' at the top, 'ASSEMBLÉES' in the middle, and 'CONSEIL MUNICIPAL' at the bottom. There is a small graphic of a stylized building or tower to the left of the text.

VOIES DE RECOURS ET DELAIS

L'intéressé qui désire contester la décision peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification et/ou de l'affichage du présent arrêté. Il peut également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois l'absence de réponse du Maire vaut rejet implicite). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.